

Résumé des normes et modalités 2025-2026

Chers parents, chers tuteurs,

C'est avec plaisir que nous accueillons votre enfant à l'école Du P'tit bonheur. Tel que prescrit dans le régime pédagogique, nous vous transmettons certaines informations qui vous permettront d'accompagner votre enfant tout au long de l'année scolaire. Dans chacune des disciplines, votre enfant acquiert des connaissances. Lorsqu'il arrive à mobiliser ses nouvelles connaissances, il développe ses compétences.

Autrement dit, lorsque l'élève arrive à utiliser ce qu'il a appris dans des contextes variés, il devient compétent.

Savoir par cœur, c'est bien, mais savoir agir, c'est mieux!

Le *Programme de formation de l'école québécoise*, la *Progression des apprentissages* et les *Cadres d'évaluation des apprentissages* sont les documents utilisés pour baliser les principaux objets d'apprentissage et d'évaluation¹.

Dans les pages qui vont suivre, vous trouverez :

- des renseignements sur les programmes d'études pour chacune des disciplines inscrites à son horaire;
- la nature et la période au cours de laquelle les principales évaluations sont prévues;
- la liste du matériel pédagogique requis pour l'enseignement de ces programmes;
- des informations diverses pour chacune des disciplines.

Par ailleurs, voici quelques informations concernant les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

- 1^{re} communication : déposé sur Mozaik le 15 octobre

Les enseignants ont jusqu'au 10 octobre à midi pour compléter le portail

- 1^{er} bulletin : Déposé sur Mozaik le 20 novembre

Rencontre des parents le 19 novembre 2025 de 15h30 à 17h30

Les enseignants ont jusqu'au 10 novembre à midi pour compléter le portail

- 2^e bulletin : Déposé sur Mozaik le 20 mars

Rencontre des parents le 25 mars de 15h30 à 17h30

Les enseignants ont jusqu'au 9 mars à midi pour compléter le portail

- 3^e bulletin : Déposé sur Mozaik le 10 juillet

Les enseignants ont jusqu'au 23 juin à midi pour compléter le portail

N'hésitez pas à communiquer avec les enseignants de votre enfant ou avec moi pour de plus amples informations.

La réussite de votre enfant est au cœur de nos préoccupations!

Nous vous souhaitons une très belle année scolaire.

Carline Minville, Directrice

Résumé de l'instruction annuelle 2025-2026 au regard du bulletin :

Au primaire et au secondaire

1re étape : Obligation de transmettre un résultat disciplinaire pour chaque discipline (minimum d'une compétence évaluée par discipline). Par exemple, il est possible d'évaluer uniquement la compétence écrire, ou la compétence raisonner à la première ou à la deuxième étape. La pondération de cette première étape est établie à 20%.

2e étape : Obligation de transmettre un résultat disciplinaire pour chaque discipline (minimum d'une compétence évaluée par discipline). Par exemple, il est possible d'évaluer uniquement la compétence écrire, ou la compétence raisonner à la première ou à la deuxième étape. La pondération de cette deuxième étape est établie à 20%.

En 2025-2026, il sera possible, pour certaines matières, de ne pas inscrire un résultat disciplinaire ni la moyenne du groupe au bulletin de la première étape ou à celui de la deuxième étape. Cette modalité pourra s'appliquer lorsque le nombre d'évaluations des apprentissages sera insuffisant à l'une ou l'autre de ces étapes.

À l'enseignement primaire :

- Culture et citoyenneté québécoise;
- langue seconde;
- Éducation physique et à la santé;
- disciplines du domaine des arts : Arts plastiques et Musique.

À l'enseignement secondaire :

- matières de la 1re, de la 2e ou de la 3e année du secondaire pour lesquelles le nombre d'heures d'enseignement mentionné dans le Régime pédagogique est de 100 ou moins (Les disciplines de 4 cours ou moins par 9 jours)

Au primaire et au secondaire :

La pondération établie pour la troisième étape (60 %) concerne principalement les évaluations des apprentissages que l'enseignante ou l'enseignant a effectuées depuis la fin de la deuxième étape. Elle peut également inclure, le cas échéant, les évaluations effectuées en fin d'année scolaire qui couvrent la matière de toute l'année ainsi que les épreuves imposées par l'école, le centre de services scolaire ou la commission scolaire.

Demande de révision :

Si l'élève ou son parent se questionne en lien avec le résultat obtenu à une évaluation, il est nécessaire d'avoir une conversation avec l'enseignant afin d'avoir une rétroaction descriptive en lien avec la production de l'élève. À la suite de la discussion, le demandeur peut aussi communiquer avec la direction si cela s'avère nécessaire.

Réf. : <https://csscc.gouv.qc.ca/parents/demande-de-revision-de-note/>

Planification des communications des compétences disciplinaires en 2025-2026

Disciplines 1^{re} année	Résultats inscrits au bulletin			
	Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)	Évaluation de fin d'année École, CSS ou MEQ
Français, langue d'enseignement	Lire 50%		x	X
	Écrire 30%		x	X
	Communiquer oralement 20%	x		X
Mathématique	Résoudre une situation-problème 20%		x	X
	Utiliser un raisonnement mathématique 80%	x	x	X
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais 40%		x	X
	Comprendre des textes entendus 60%		x	X
Culture et citoyenneté québécoise 100%		x	X	
Musique				
• Inventer / interpréter 70%	x	x	X	
• Apprécier 30%		x	X	
Arts plastiques				
• Réaliser des œuvres 70%	x		X	
• Apprécier des œuvres 30%	x		X	
Éducation physique et à la santé 100%		x	x	

Disciplines		Résultats inscrits au bulletin			
2 ^e année		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)	Évaluation de fin d'année École, CSS ou MEQ
Français, langue d'enseignement	Lire 50%	x		x	
	Écrire 30%		x	x	
	Communiquer oralement 20%	x		x	
Mathématique	Résoudre une situation-problème 20%		x	x	
	Utiliser un raisonnement mathématique 80%	x		x	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais 40%		x	x	
	Comprendre des textes entendus 60%		x	x	
Culture et citoyenneté québécoise 100%			x	x	
Musique					
• Inventer / interpréter 70%		x	x	x	
• Apprécier 30%			x	x	
Arts plastiques					
• Réaliser des œuvres 70%		x		x	
• Apprécier des œuvres 30%		x		x	
Éducation physique et à la santé 100%			x	x	

Disciplines 3^e année		Résultats inscrits au bulletin			
		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)	Évaluation de fin d'année École, CSS ou MEQ
Français, langue d'enseignement	Lire 50%	X		X	
	Écrire 30%		X	X	
	Communiquer oralement 20%		X	X	
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30%		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique 70%	X		X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais 50%	X		X	
	Comprendre des textes lus et entendus 35%		X	X	
	Écrire des textes 15%		X	X	
Science et technologie 100%		X	X	X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté 100%		X	X	X	
Culture et citoyenneté québécoise 100%			X	X	
Musique					
• Inventer / interpréter 70%				X	
• Apprécier 30%				X	
Arts plastiques					
• Réaliser des œuvres 70%			X	X	
• Apprécier des œuvres 30%			X	X	
Éducation physique et à la santé 100%			X	X	

Disciplines 4^e année		Résultats inscrits au bulletin			
		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)	Évaluation de fin d'année École, CSS ou MEQ
Français, langue d'enseignement	Lire 50%	x		x	MEQ
	Écrire 30%		x	x	MEQ
	Communiquer oralement 20%		x	x	
Mathématique	Résoudre une situation- problème 30%		x	x	
	Utiliser un raisonnement mathématique 70%	x		x	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais 50%	x		x	
	Comprendre des textes lus et entendus 35%		x	x	
	Écrire des textes 15%		x	x	
Science et technologie 100%		x	x	x	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté 100%		x	x	x	
Culture et citoyenneté québécoise 100%			x	x	
Musique					
• Inventer / interpréter 70%		x		x	
• Apprécier 30%			x	x	
Arts plastiques					
• Réaliser des œuvres 70%			x	x	
• Apprécier des œuvres 30%			x	x	
Éducation physique et à la santé 100%			x	x	

Disciplines 5 ^e année et 6 ^e année		Résultats inscrits au bulletin			
		Étape 1 (20%)	Étape 2 (20%)	Étape 3 (60%)	Évaluation de fin d'année
Français, langue d'enseignement	Lire 40%	x		x	MEQ -6e
	Écrire 40%		x	x	MEQ -6e
	Communiquer oralement 20%			x	
Mathématique	Résoudre une situation-problème 30%		x	x	MEQ -6e
	Utiliser un raisonnement mathématique 70%	x		x	MEQ -6e
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais 45%	x		x	
	Comprendre des textes lus et entendus 35%		x	x	
	Écrire des textes 20%		x	x	
Science et technologie 100%		x	x	x	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté 100%		x	x	x	
Culture et citoyenneté québécoise 100%			x	x	
Musique					
• Inventer / interpréter 70%		x		x	
• Apprécier 30%			x	x	
Arts plastiques					
• Réaliser des œuvres 70%		x		x	
• Apprécier des œuvres 30%		x		x	
Éducation physique et à la santé 100%			x	x	

Planification de communication des compétences générales 2025-2026

Une modalité d'application progressive est toujours en vigueur et permet de faire des commentaires uniquement sur l'une des quatre autres compétences (**exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer, travailler en équipe**) et ce, à l'étape jugée la plus appropriée. À l'école Du P'tit bonheur et à l'école Esdras-Minville, les commentaires seront faits à la 3^e étape. Évidemment, il est possible de faire des commentaires sur plus d'une compétence à plus d'une étape.

	Organiser du travail	Savoir communiquer	Travailler en équipe	Exercer son jugement critique
1 ^{re} année		X		
2 ^e année		X		
3 ^e année	X			
4 ^e année	X			
5 ^e année			X	
6 ^e année			X	

CALENDRIER DES ÉPREUVES AU PRIMAIRE

Mai - Juin 2026

Lundi - 25 mai	Mardi - 26 mai	Mercredi - 27 mai	Jeudi - 28 mai	Vendredi - 29 mai
		Mathématique – MAT400 Raisonner à l'aide de concepts et processus mathématiques (Épreuve CSS imposée) Dates au choix des écoles du 26 mai au 5 juin inclusivement		
Lundi - 1 ^{er} juin	Mardi - 2 juin	Mathématique – MAT400 Raisonner à l'aide de concepts et processus mathématiques (Épreuve CSS imposée) Dates au choix des écoles du 26 mai au 5 juin inclusivement		
Français – lecture 014-630 (Épreuve MEQ) Texte littéraire (Durée : 2h30) 6 ^e année	Français – lecture 014-630 (Épreuve MEQ) Texte courant (Durée : 2h30) 6 ^e année	Français – écriture 014-620 (Épreuve MEQ) Planification et rédaction (Durée : 2h) 6 ^e année	Français – écriture 014-620 (Épreuve MEQ) Révision, correction et mise au propre (Durée : 2h) 6 ^e année	
Français – écriture 014-420 (Épreuve MEQ) Présentation et planification (Durée : 1h30) 4 ^e année	Français – écriture 014-420 (Épreuve MEQ) Rédaction (Durée : 1h30) 4 ^e année	Français – écriture 014-420 (Épreuve MEQ) Révision, correction et mise au propre (Durée : 2h) 4 ^e année		
	Mathématique - 022-610 (Épreuve MEQ) (Durée : 2h à 2h30) 6 ^e année	Mathématique - 022-610 (Épreuve MEQ) (Durée : 2h à 2h15) 6 ^e année	Mathématique - 022-610 (Épreuve MEQ) (Durée : 1h à 1h15) 6 ^e année	

ÉPREUVES MINISTÉRIELLES

NIVEAU	4 ^e ANNÉE	
	Français – Épreuve MEQ Lecture 014-430	Français – Épreuve MEQ Écriture 014-420
DATE	3-4 JUIN 2026 : LECTURE (1h30)	8 JUIN 2026 : PRÉSENTATION ET PLANIFICATION (1h30) 9 JUIN 2026 : RÉDACTION (1h30) 10 JUIN 2026 : RÉVISION, CORRECTION ET MISE AU PROPRE (2h)
NOTE AU BULLETIN	<p>Cette épreuve compte pour 20 % de la note finale de l'élève. Le résultat doit être consigné dans le Mozaïk-Portail Enseignant à l'endroit prévu à cet effet (voir Annexe 4).</p> <p>Code matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FRA400 <p>Conséquemment, les résultats aux épreuves ne peuvent être considérés pour la constitution des notes de la dernière étape.</p> <p>Gestion d'une absence à une épreuve obligatoire</p> <p>« L'élève qui <u>ne se présente pas</u> à une épreuve obligatoire <u>sans motif reconnu</u> doit être considéré comme absent et cette absence doit être traitée conformément aux normes et modalités d'évaluation approuvées par la direction de l'école. »</p> <p>« Lorsqu'un élève <u>est incapable de se présenter</u> à une épreuve obligatoire pour des motifs reconnus, son résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes. »</p> <p>Réf. : p.84-85 du Guide de gestion édition 2015 de la sanction des études et des épreuves ministérielles et Info/Sanction 15-16-27</p> <p>Situations d'isolement d'élèves ou de fermeture de classe</p> <p>Si un élève ne peut pas se présenter à une épreuve, à la date officielle, il est important de communiquer avec madame Isabelle Gagné, responsable de la sanction des études au Centre de services scolaire des Chic-Chocs.</p>	

NIVEAU	6 ^e ANNÉE	
	Mathématiques - Épreuve MEQ 022-610	
DATE	9 JUIN 2026 : 2 SITUATIONS D'APPLICATION (30-45 MINUTES CHACUNE) 10 JUIN 2026 : 1 SITUATION PROBLÈME (2h à 2h30) 11 JUIN 2026 : 1 SITUATION D'APPLICATION (30-45 MINUTES) ET 1 QUESTIONNAIRE (60-75 MINUTES)	L'ordre de passation des parties de l'épreuve ministérielle est le même pour tous les élèves. Le Guide d'administration et de correction qui accompagne chaque épreuve précise le moment d'administration de chaque tâche et fournira des indications sur le déroulement de l'épreuve.
NOTE AU BULLETIN	<p>Chacune des compétences de cette épreuve (C1 et C2) compte pour 20 % de la note finale de l'élève. Le résultat doit être consigné dans le Mozaïk-Portail Enseignant à l'endroit prévu à cet effet (voir Annexe 4).</p> <p>Code matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MAT600 <p>Conséquemment, les résultats aux épreuves ne peuvent être considérés pour la constitution des notes de la dernière étape.</p> <p>Gestion d'une absence à une épreuve ministérielle au primaire</p> <p>« L'élève qui <u>ne se présente pas</u> à une épreuve ministérielle <u>sans motif reconnu</u> doit être considéré comme absent et cette absence doit être traitée conformément aux <u>normes et modalités d'évaluation approuvées par la direction de l'école</u>. »</p> <p>« Lorsqu'un élève <u>est incapable de se présenter</u> à une épreuve ministérielle pour des motifs reconnus, son résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes. »</p> <p>Réf. : p.84-85 du Guide de gestion édition 2015 de la sanction des études et des épreuves ministérielles et Info/Sanction 15-16-27</p> <p>Situations d'isolement d'élèves ou de fermeture de classe</p> <p>Si un élève ne peut pas se présenter à une épreuve, à la date officielle, il est important de communiquer avec madame Isabelle Gagné, responsable de la sanction des études au Centre de services scolaire des Chic-Chocs.</p>	

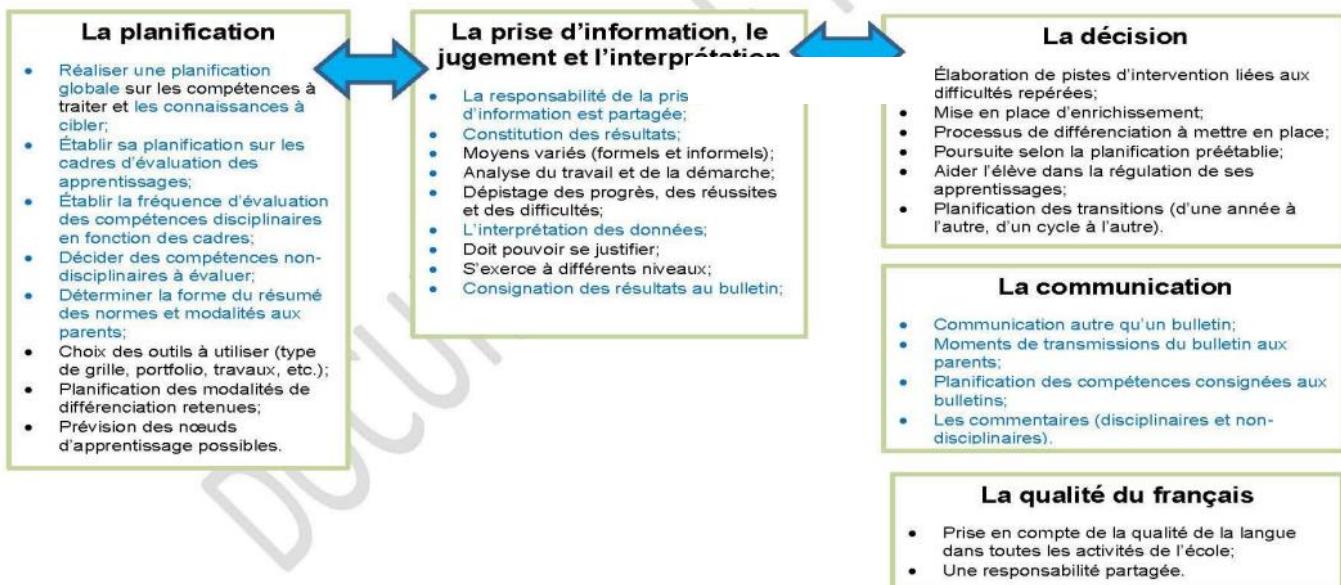
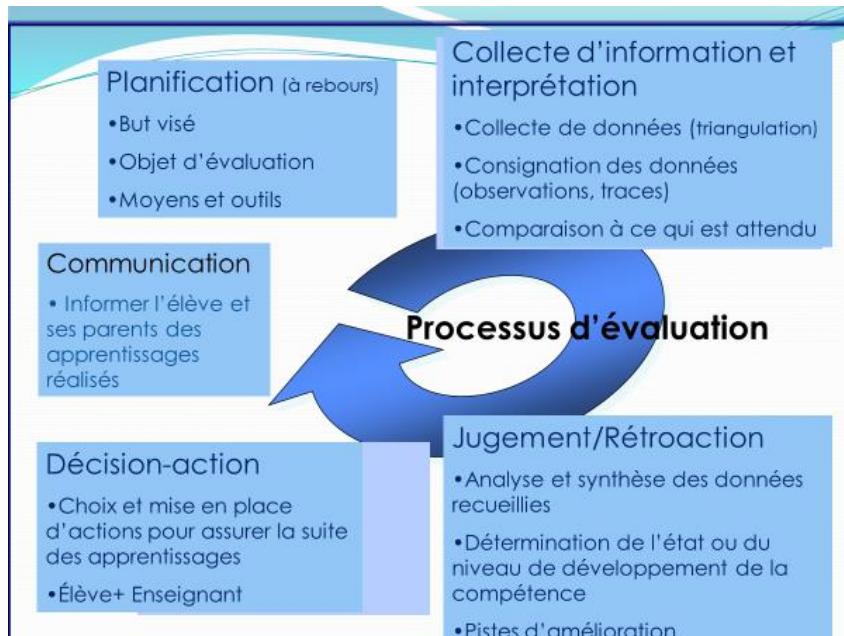
NIVEAU	6 ^e ANNÉE	
	Français – Épreuve MEQ Lecture 014-630	Français – Épreuve MEQ Écriture 014-620
DATE	1 ^{ER} ET 2 JUIN : LECTURE (2h30)	3 JUIN : PLANIFICATION ET RÉDACTION (2h) 4 JUIN : RÉVISION, CORRECTION ET MISE AU PROPRE (2h)
NOTE AU BULLETIN	<p>Cette épreuve compte pour 20 % de la note finale de l'élève. Le résultat doit être consigné dans le Mozaïk-Portail Enseignant à l'endroit prévu à cet effet (voir Annexe 4).</p> <p>Code matière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • FRA600 <p>Conséquemment, les résultats aux épreuves ne peuvent être considérés pour la constitution des notes de la dernière étape.</p> <p>Gestion d'une absence à une épreuve ministérielle au primaire</p> <p>« L'élève qui <u>ne se présente pas</u> à une épreuve ministérielle <u>sans motif reconnu</u> doit être considéré comme absent et cette absence doit être traitée conformément aux <u>normes et modalités d'évaluation approuvées par la direction de l'école</u>. »</p> <p>« Lorsqu'un élève est incapable de se présenter à une épreuve ministérielle pour des motifs reconnus, son résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes. »</p> <p>Réf. : p.84-85 du Guide de gestion édition 2015 de la sanction des études et des épreuves ministérielles et Info/Sanction 15-16-27</p> <p>Situations d'isolement d'élèves ou de fermeture de classe</p> <p>Si un élève ne peut pas se présenter à une épreuve, à la date officielle, il est important de communiquer avec madame Isabelle Gagné, responsable de la sanction des études au Centre de services scolaire des Chic-Chocs.</p>	

EPREUVES INSTITUTIONNELLES IMPOSÉES (CSSCC)

Niveau	4 ^e année
Épreuve	Mathématiques – Épreuve CSSCC imposée MAT400
Date	Au choix des écoles entre le 26 mai et le 5 juin 2026.
Note au bulletin	<p>Cette épreuve compte pour 20 % de la note finale de l'année. (Voir annexe 5)</p> <p>Gestion d'une absence à une épreuve CSSCC au primaire</p> <p>« L'élève qui <u>ne se présente pas</u> à une épreuve ministérielle <u>sans motif reconnu</u> doit être considéré comme absent et cette absence doit être traitée conformément aux <u>normes et modalités d'évaluation approuvées par la direction de l'école</u>. »</p> <p>« Lorsqu'un élève est incapable de se présenter à une épreuve ministérielle pour des motifs reconnus, son résultat final sera composé en totalité des résultats pondérés des trois étapes. »</p> <p>Réf. : p.84-85 du Guide de gestion édition 2015 de la sanction des études et des épreuves ministérielles et Info/Sanction 15-16-27</p> <p>Situations d'isolement d'élèves ou de fermeture de classe</p> <p>Si un élève ne peut pas se présenter à une épreuve, à la date officielle, il est important de communiquer avec madame Isabelle Gagné, responsable de la sanction des études au Centre de services scolaire des Chic-Chocs.</p>

Le processus d'évaluation des apprentissages

L'évaluation est le **processus** qui consiste à **porter un jugement** sur les apprentissages, à partir de **données recueillies, analysées et interprétées**, en vue de **décisions pédagogiques et administratives**.



Moyens d'évaluation et qualité des jugements

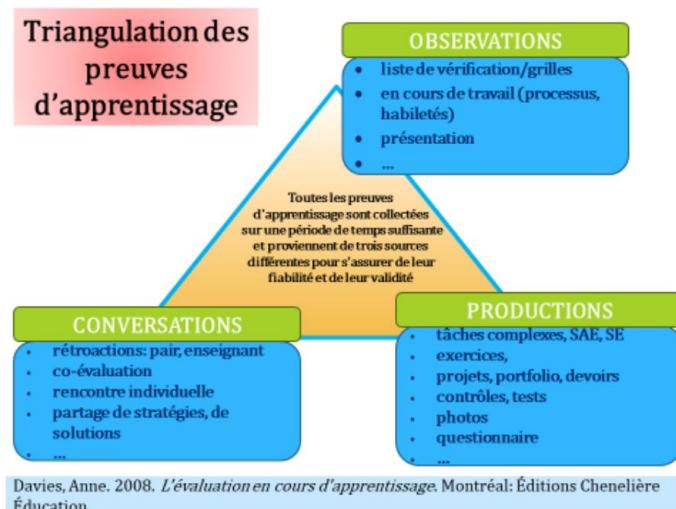
Dans le but d'assurer la qualité des jugements portés sur les apprentissages des élèves, les enseignants utilisent **des moyens d'évaluation variés** leur permettant d'apprécier le développement des compétences ciblées au secondaire.

Le **niveau de développement d'une compétence** résulte à la fois de la **maîtrise des connaissances** (acquisition, compréhension et application) et de la **mobilisation de ces connaissances dans la réalisation de tâches signifiantes**.

Les **moyens d'évaluation** pouvant être utilisés sont les suivants :

- **Conversations** (entrevues, échanges, questionnements)
- **Observations** (comportements, démarches, attitudes, participation)
- **Productions** (travaux, créations, réalisations, performances)

Chaque moyen d'évaluation contribue à documenter le jugement professionnel de l'enseignant et doit être utilisé en lien avec le **cadre d'évaluation de la discipline concernée**, afin d'assurer la **validité, la cohérence et l'équité** du processus d'évaluation.



Tout au long de l'année, votre enfant réalisera différentes tâches qui permettront aux enseignants de **valider et d'apprécier l'évolution de ses connaissances et de ses compétences**.

Les notes figurant sur le bulletin sont des **indicateurs du niveau d'avancement** de votre enfant dans la maîtrise d'une compétence. Elles reflètent **l'analyse et la synthèse des données recueillies sur ses apprentissages**, appuyées par **le jugement professionnel des enseignants**.

Balises d'interprétation

Lien avec le cadre d'évaluation des apprentissages

Lors de l'évaluation d'une compétence, l'enseignant doit toujours se référer au cadre d'évaluation du programme d'études correspondant à la discipline.

Le barème commun du secondaire assure l'uniformité de la communication des résultats, mais le **jugement professionnel repose sur les attentes et les critères définis dans le cadre d'évaluation.**

[Documents prescrits du ministère \(programmes et cadres d'évaluation\)](#)

Chaque tâche ou situation d'évaluation doit donc permettre d'observer les éléments précisés dans ce cadre (aspects évalués, critères et pondération).

Cette référence garantit la cohérence, la validité et l'équité des évaluations réalisées au sein de l'école.

Au cours de la période considérée par le bulletin et dans la perspective de manifester sa compétence de façon autonome à la fin du cycle.							État du développement de compétences ⁵	
Niveau de la compétence	L'élève a acquis et compris de nouvelles connaissances ⁶	L'élève a appliqué des connaissances et développé des habiletés et des stratégies ⁴	L'élève a mobilisé l'ensemble des connaissances acquises dans des tâches complexes	+	En considération du type de soutien apporté	=	Cote	Note
Exceptionnelle	Au-delà du contenu ciblé pour l'étape ou l'année	De façon exceptionnelle	Avec créativité	+		=	A+	100%
Marquée	Conformément à tout le contenu ciblé pour l'étape ou pour l'année	De façon efficace	Clairement De façon autonome	+	Offrir des défis supplémentaires	=	A	95%
Assurée	Conformément à la majorité du contenu ciblé pour l'étape ou pour l'année	De façon satisfaisante	De façon régulière Relativement autonome	+	Besoin de guidance (mesures ponctuelles de remédiation)	=	B	80%
Acceptable	Conformément au seuil minimal du contenu ciblé pour l'étape ou pour l'année	Quelquefois De façon irrégulière	Plutôt difficilement À l'occasion Peu autonome	+	Besoin d'une aide régulière (mesures régulières de remédiation)	=	C	65%
Peu développée	En deçà du contenu ciblé pour l'étape ou pour l'année	Rarement	Difficilement Presque jamais Très peu autonome	+	Besoin d'une aide systématique (modification des tâches)	=	D	50%
Très peu développée	Nettement en deçà du contenu ciblé pour l'étape ou l'année	Jamais	Très difficilement Jamais Aucune autonomie	+	Besoin d'une aide systématique (modification des tâches)	=	E	35%

Barème d'évaluation sommative

Compétence EXCEPTIONNELLE (100%)

- L'élève réalise les tâches demandées de manière élaborée et personnalisée.
- L'élève chemine sans soutien et de façon autonome.
- L'élève a une excellente acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances.²
- L'élève réalise la tâche dans le temps prévu ou moins, en tout temps.
- L'élève fait preuve d'initiative.
- L'élève trouve d'autres démarches que celles proposées.
- L'élève utilise les diverses stratégies requises par la tâche, sans rappel.
- L'élève répond au-delà des exigences.

Compétence MARQUÉE (95%)

- L'élève réalise les tâches demandées de manière élaborée.
- L'élève a une grande autonomie face à la tâche, il a rarement besoin de soutien.
- L'élève a une très bonne acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances.³
- L'élève réalise la tâche dans le temps prévu.
- L'élève est capable de recourir spontanément et de façon appropriée à ses ressources (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignant, pairs, expérience).
- L'élève utilise les diverses stratégies requises par la tâche.
- L'élève est capable d'échanger sur ses réussites, ses difficultés et ses défis.
- L'élève répond de façon très satisfaisante aux exigences.
- L'élève est capable de transférer ses connaissances et ses stratégies.
- L'élève tient compte et applique les rétroactions reçues en tout temps.

Compétence ASSURÉE (80%)

- L'élève réalise les tâches demandées de façon satisfaisante, conformément aux attentes.
- L'élève est relativement autonome et a besoin de soutien occasionnel.
- L'élève a une bonne acquisition, compréhension, application et mobilisation des connaissances.⁴
- L'élève réalise la tâche dans le temps prévu.

² Selon Programme de formation à l'école québécoise et les exigences de la Progression des apprentissages et cadres d'évaluation.

³ Selon Programme de formation à l'école québécoise et les exigences de la Progression des apprentissages et cadres d'évaluation.

⁴ Selon Programme de formation à l'école québécoise et les exigences de la Progression des apprentissages et cadres d'évaluation.

- L'élève est capable de recourir de façon appropriée à ses ressources (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignant, pairs, expérience).
- L'élève utilise de façon adéquate plusieurs stratégies requises par la tâche.
- L'élève est capable de faire certains transferts de ses connaissances et stratégies.
- L'élève est capable d'échanger sur ses réussites, ses difficultés et ses défis.
- L'élève répond de façon satisfaisante aux exigences.
- L'élève tient compte et applique les rétroactions reçues de façon régulière.

Compétence ACCEPTABLE (65%)

- L'élève ne réalise que partiellement les tâches demandées, conformément aux attentes.
- L'élève a besoin de soutien fréquent pour comprendre et réaliser les tâches.
- L'élève est capable d'appliquer ses techniques et ses connaissances de base.
- L'élève réalise généralement la tâche dans le temps prévu.
- L'élève est capable de recourir de façon appropriée à ses ressources lorsqu'on lui rappelle et qu'on lui explique (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignant, pairs, expérience).
- L'élève utilise quelques stratégies requises par la tâche.
- L'élève fait peu de transferts de ses connaissances et de ses stratégies.
- L'élève a besoin de rappels constants et de soutien pour accomplir la tâche.
- L'élève se questionne peu pour s'ajuster pendant ou à la fin de la tâche.
- L'élève identifie peu ou partiellement ses réussites, ses difficultés et ses défis lorsqu'on lui fait des propositions ou des remarques à ce sujet.
- L'élève répond minimalement aux exigences.
- L'élève tient compte et applique les rétroactions reçues de façon occasionnelle.

Compétence PEU DÉVELOPPÉE (50%)

- L'élève ne réalise que partiellement les tâches demandées, conformément aux attentes.
- L'élève manque d'autonomie et nécessite un soutien constant pour comprendre et réaliser les tâches.
- L'élève éprouve de la difficulté au niveau de l'acquisition, la compréhension, l'application et la mobilisation des connaissances.⁵
- L'élève réalise partiellement la tâche dans le temps prévu.
- L'élève recourt de façon plus ou moins appropriée à ses ressources lorsqu'on lui rappelle et qu'on lui explique (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignant, pairs, expérience).
- L'élève utilise peu de stratégies requises par la tâche.
- L'élève ne fait pas de transfert de ses connaissances ni de ses stratégies.
- L'élève a besoin de soutien systématique pour accomplir la tâche.

⁵ Selon Programme de formation à l'école québécoise et les exigences de la Progression des apprentissages et cadres d'évaluation.

- L'élève ne se questionne pas du tout pour s'ajuster pendant ou à la fin de la tâche.
- L'élève ne peut pas identifier ses réussites, ses difficultés et ses défis et ce, même avec du soutien.
- L'élève répond difficilement aux exigences.
- L'élève ne tient pas compte et n'applique pas les rétroactions reçues.

Compétence TRÈS PEU DÉVELOPPÉE (35%)

- L'élève ne réalise pas les tâches demandées.
- L'élève ne démontre aucune autonomie malgré un soutien constant.
- L'élève éprouve une très grande difficulté au niveau de l'acquisition, la compréhension, l'application et la mobilisation des connaissances.⁶
- L'élève n'utilise pas ses ressources même lorsqu'on lui rappelle et qu'on lui explique (connaissances, stratégies, sources documentaires, habiletés intellectuelles et sociales, enseignant, pairs, expérience).
- L'élève n'utilise aucune des stratégies requises par la tâche.
- L'élève ne fait aucun transfert de ses connaissances ni de ses stratégies.
- L'élève ne peut pas identifier ses réussites, ses difficultés et ses défis et ce, même avec du soutien.
- L'élève ne répond pas aux exigences.
- L'élève ne tient pas compte et n'applique pas les rétroactions reçues.

⁶ Selon Programme de formation à l'école québécoise et les exigences de la Progression des apprentissages et cadres d'évaluation.